

# Lettre hebdo **SUD** Éducation Calvados



Mercredi 6 décembre 2017

## INTERCATÉGORIEL

### UNE ATTAQUE SANS PRÉCÉDENT CONTRE LES LIBERTÉS SYNDICALES

Le conseil fédéral de SUD éducation dénonce l'attaque sans précédent contre les libertés syndicales portée par le Ministre de l'éducation nationale. Sur la base de calomnies, le Ministre de l'éducation nationale mène une campagne inepte et a annoncé avoir porté plainte contre le syndicat départemental SUD éducation 93, qui organise un stage de formation syndicale ouvert à tous les personnels : « Au croisement des oppressions - Où en est-on de l'antiracisme à l'école ? ».

Le fonctionnement de la fédération des syndicats SUD éducation laisse entière l'autonomie de chaque syndicat, en particulier en matière de pratiques syndicales et de politique d'action, notamment sur le contenu des formations locales.

Les approches de l'antiracisme sont diverses et peuvent faire débat. Mais nous ne pouvons pas laisser dire que le stage organisé par SUD éducation 93 serait autre chose qu'un **stage antiraciste visant à combattre les discriminations**.

Les syndicats SUD éducation réunis en conseil fédéral ce jeudi 30 novembre dénoncent l'attaque sans précédent contre les droits syndicaux et contre les libertés syndicales portée par le Ministre de l'éducation nationale. Le conseil fédéral affirme sa solidarité avec les militant-e-s de SUD éducation 93 qui subissent des insultes, des menaces, et des attaques physiques contre des locaux syndicaux.

[Pour télécharger le communiqué c'est par ici.](#)

### SI LE MEDEF ARRÊTAIT DE SE GAVER, TOUT LE MONDE POURRAIT BOSSER !



Tandis que Bernard Arnault, Dassault ou Total défiscalisent des milliards sur le dos des travailleur-ses et des précaires (Paradise Papers), le MEDEF joue à « vis ma vie de patron-ne » avec des élèves de collèges dans des mini entreprises, développe des supports ludiques pour apprendre le fonctionnement d'une banque en classe, organise des déjeuners « les boss invitent les jeunes »... autant de dispositifs qui visent à adapter l'école au monde de l'entreprise et « rendre les jeunes 100% employables ».

Les valeurs portées par SUD Éducation sont opposées à celles de l'école capitaliste. Nous estimons bien au contraire qu'il faut promouvoir les pratiques et les valeurs coopératives d'entraide, entre collègues et entre élèves, pour construire ensemble une autre école dans une autre société, égalitaire et émancipatrice.

**L'ÉCOLE N'EST PAS UNE ENTREPRISE, L'ÉDUCATION N'EST PAS UNE MARCHANDISE !**

[Lien vers l'article complet sur notre site](#)

## SUD ÉDUCATION CALVADOS ORGANISE DES STAGES

Nous vous invitons à venir vous informer, échanger et débattre lors de ces stages de formation syndicale, c'est un droit pour tous les personnels syndiqué-es ou non.

Vous pouvez bénéficier de 12 jours de formation syndicale à plein traitement, faites-en usage.

Nous vous proposons par exemple des stages tels que :

- **Exercer dans le secondaire** Vendredi 9 février 2018
- **Exercer dans le primaire** Vendredi 23 février 2018
- **Stage émanciper, s'émanciper ; pédagogie coopérative** Jeudi 22 et vendredi 23 mars 2018

[Retrouvez ici le calendrier de ces stages ainsi que les modalités d'inscription.](#)

## ENSEIGNEMENT 1<sup>er</sup> DEGRÉ

### PREMIER DEGRÉ : HALTE A LA PRÉCARITÉ

Les contractuel-les enseignant-es sont une réalité dans le second degré depuis longtemps, avec près de 7% des personnels. En revanche, le premier degré était jusqu'à présent à l'abri. Dorénavant ce n'est plus le cas. Cette année encore, dans de nombreux départements, des dizaines d'enseignant-es précaires sont affecté-es dans des écoles.

En effet, depuis plusieurs années, les DSDEN ont de plus en plus recours aux enseignant-es contractuel-les pour couvrir les besoins éducatifs dans le premier degré. C'est le résultat de deux phénomènes : d'une part les postes sont créés en nombre insuffisant ; d'autre part, les jurys ne pouvoient pas suffisamment les postes créés. Le niveau des candidat-es baisse, déplorent-ils, comme si c'était un phénomène inéluctable et que la masterisation n'était pas un frein énorme pour nombre de vocations.

Cette situation entraîne des dysfonctionnements considérables. Pour les élèves, les familles et les écoles, cela signifie des personnels non formés, parachutés devant des classes, sans aucune formation. Pour les personnels contractuels, cela signifie une absence de droits inacceptable, comparativement aux titulaires : absence de grille de rémunération et de modalités transparentes d'avancement, mobilité subie avec une affectation aléatoire hors de tout contrôle paritaire, aucune garantie de pérennité de l'emploi... Et pour toutes et tous, cela signifie une remise en cause du statut de fonctionnaire, celui-ci n'étant plus la norme incontournable dans les écoles, même pour les personnels enseignant-es.

**Pour arrêter le recours à la précarité dans le premier degré, la Fédération SUD éducation revendique :**

- ▶ la création de postes à hauteur des besoins
- ▶ l'arrêt du recours à la précarité et la titularisation de toutes et tous
- ▶ l'abrogation de la mastérisation
- ▶ l'amélioration des conditions de travail

Retrouvez ici [l'intégralité de cette analyse.](#)

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### FIN DE LA COMPENSATION A L'UNIVERSITÉ, LA MINISTRE PRISE LA MAIN DANS LE SAC

Nous pensions tout savoir sur la réforme imposant la sélection à l'entrée de la licence. Malheureusement, le pire est toujours possible, et nous avons eu la surprise d'apprendre que Mme la Ministre comptait supprimer le système de compensation.

Le 16 novembre dernier, la Ministre chargée de l'Enseignement Supérieur recevait les vice-président-es des Commissions Formation et Vie Universitaire (CFVU) des Universités dans le but de préciser des éléments de la réforme, notamment la suppression du système de compensation.

La compensation est le système qui permet de valider une Unité d'Enseignement (UE) où l'étudiant-e n'a pas la moyenne en tenant compte de la moyenne globale du semestre. Si l'étudiant-e a plus de 10 en moyenne sur le semestre, il/elle valide l'UE. De même, il existe le même système de compensation entre semestres au niveau d'une année universitaire. En effet, le système de compensation permettait de réussir ses études sans être pénalisé-e par des accidents (on peut être malade le jour du partiel, ne pas avoir compris le sujet alors qu'on maîtrise normalement la matière ; de même, il arrive qu'un semestre ne soit pas bien réussi pour diverses raisons). Il est étonnant que, pour une réforme censée améliorer la réussite, on prenne une mesure qui ne fera qu'augmenter l'échec, notamment des étudiant-es précaires. Nous pouvons craindre que des dispositifs similaires comme « l'enjambement » (possibilité de valider des UE d'une année à l'année supérieure) subissent le même sort avec les mêmes conséquences.

La ministre n'a pas pris la peine d'en informer les organisations étudiantes et reconnaît que cette mesure risque d'être particulièrement impopulaire. La ministre nous avait promis de tout faire dans la transparence et la concertation.

**Contre la loi Vidal et pour les droits des étudiant-es, mobilisons-nous !!!**

[L'intégralité du communiqué ici.](#)

## CHUT, NE LE DITES À PERSONNE... OU PRESQUE

### BULLETIN N°3

Une compilation des **histoires insolites et affligeantes** recensées depuis la rentrée dans le Calvados.

Avec une pointe d'ironie, pour faire passer la pilule.

**À laisser trainer en salle des profs....**

**Au programme :**

- *Une rentrée tout en douceur... non, en douleur !*
- *À force de fusionner, on va finir par griller !*
- *Le Conseil Départemental veut nous mettre au régime !*
- *Après les CUI-CAE, vive les services civiques !*
- *En route pour le PPCR !*
- *Maison des Syndicats : Caen-la-Mer ne répond plus !*

[Le bulletin à télécharger sur notre site](#)

## ACTUALITÉ

### CHÔMAGE, PRÉCARITÉ ET INDEMNISATION

Les attaques de Macron se suivent... et se ressemblent ! Car elles traduisent toutes la volonté de précariser les plus vulnérables pour enrichir patron-nes et actionnaires.

**S'unir pour ne plus subir !**

**Soirée débat Front social  
Jeudi 7 décembre à 20h30**

suivi d'un apéritif militant partagé

Local de SPC, 13 avenue Robert Schuman, au Chemin Vert à Caen (En face de l'arrêt de bus 9 « Robert Schuman » situé à la piscine, derrière la Résidence Schuman)

[Retrouvez plus d'informations ici.](#)

## LES CAPITALISTES NOUS COÛTENT CHER

### ON MEURT A L'HÔPITAL PARCE QU'ON Y TRAVAILLE

Lors d'une visite à l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis pour marquer la Journée mondiale de lutte contre le sida, Emmanuel Macron a été interpellé par une syndicaliste de l'hôpital public de SUD Santé Sociaux sur les conditions de travail et le financement de l'hôpital public.

Retrouvez [une vidéo](#) ici.

## DE NOTRE UNION SYNDICALE

### LOBBIES 1 – DÉMOCRATIE 0

#### Glyphosate autorisé pour 5 ans de plus

Les représentant-es des états membres à la commission européenne se sont prononcé-es majoritairement pour une prolongation de l'utilisation du glyphosate. Quelle que soit la durée d'autorisation, aujourd'hui 5 ans, c'est bien la poursuite de son utilisation que les lobbies ont obtenue. C'est l'essentiel pour eux et dans 5 ans, ils mèneront la même bataille ! L'autoriser pour 3 ans, comme le préconise E. Macron, n'y changera rien. Ce qu'il faut, c'est l'interdire !

Les lobbies de l'agro-industrie s'accrochent à un modèle dont le principal objectif est le profit et la rémunération des actionnaires. Ils n'ont rien à faire des effets sur la santé des travailleurs-euses et des populations pas plus que sur les conséquences pour l'environnement et la biodiversité, gages de la poursuite d'une planète vivable.

L'Union syndicale Solidaires dénonce cette décision qui ne profite qu'à quelques-un-es et rappelle l'action en justice qu'elle mène collectivement avec Générations Futures, Eaux et Rivières de Bretagne, Soutien aux victimes des pesticides et Vigilance OGM et pesticides de Charente, pour la réécriture complète de l'arrêté sur l'épandage des pesticides.

Retrouvez [la totalité de l'article](#) ici. Et là, [un dossier de presse complet](#) sur le sujet.

### PAS UN EURO DE PLUS POUR LES ÉNERGIES DU PASSÉ

**Du 10 au 12 décembre prochains, mobilisons-nous en masse pour dire haut et fort :  
pas un euro de plus pour les énergies du passé !**



Deux après l'adoption de l'accord de Paris, Macron organise du 11 au 13 décembre à Paris le sommet climat « One Planet Summit » avec la participation attendue de chefs d'état et de gouvernement. Il portera sur le financement public et privé de la lutte contre les changements climatiques.

Pendant ces deux années, les indicateurs des changements climatiques n'ont cessé de battre des records alors même que l'accord de Paris n'a, pour le moment, pas été suivi d'effet.

Macron tentera aussi de se donner une posture de leader international en matière de lutte contre les dérèglements climatiques.

Comment peut-on imaginer un changement radical de sa part alors même que le gouvernement met en œuvre sa politique en contradiction avec la nécessaire transformation sociale et écologique (précarisation du travail, précarisation des associations, CETA, Loi sur les hydrocarbures, reculade sur le désengagement du nucléaire hypothéquant le déploiement

des énergies renouvelables, suppression de la taxe générale sur les activités polluantes, suppression des fonds verts pour la Polynésie et la Nouvelle Calédonie...)

**Maintenir le réchauffement climatique en dessous des 2°C**, c'est à dire une terre vivable et vivante, **impose de stopper ces financements à leur source : pas un euro de plus ne doit aller vers les activités destructrices du climat**. Les financements doivent être intégralement réorientés dans le soutien à la transition vers des sociétés justes et durables.

350.org, Alternatiba, les Amis de la Terre France, ANV-COP21, Attac France, Bizi!, le CRID, le Réseau Action Climat France, la Fondation pour la Nature et l' Homme, Oxfam France, le Refedd, préparent ensemble des mobilisations de masse, pour faire entendre nos voix.

Solidaires s'associe à ces mobilisations et invite tous-tes les adhérent-es qui le peuvent à participer à ces mobilisations en s'inscrivant sur le site <http://pasuneurodeplus.info/>

[Retrouvez ici l'intégralité de cet article.](#)

---

**SE SYNDIQUER C'EST BIEN, SE SYNDIQUER À SUD C'EST MIEUX !**

Pensez à renouveler votre adhésion ou n'hésitez pas à nous rejoindre.

Vous trouverez ici un [bulletin d'adhésion](#).



**SUD Éducation Calvados**  
8, rue Ampère, 14123 Cormelles-le-Royal  
Tél. : 02 31 24 23 36 ■ Portable : 06 72 67 50 13  
[sudeduc14@free.fr](mailto:sudeduc14@free.fr) ■ [www.sudeduc14.fr](http://www.sudeduc14.fr)



**Fédération des Syndicats  
SUD Éducation**  
*Solidaires Unitaires Démocratiques*